Accompagnement des élus et des Collectivités Territoriales

Mise en place d'un certain nombre d’actions à destination des élus et collectivités territoriales afin de prendre en compte la problématique des risques de façon globale sur notre territoire

Thèmes d'action

- Formation (continue, professionnelle)
- Sensibilisation / information préventive

Risques

- Feux de forêt
- Mouvements de terrain et risques volcaniques
- Risques météorologiques
- Risques technologiques

Régions

- Nord-Pas de Calais

Organisme

CPIE Bocage de l'Avesnois
Compétence : Association d'éducation à l'environnement
- 1 chemin des près verquins 59570 GUSSIGNIES
- 03.27.53.04.04

Référent du projet

LEFINT Yannick
Poste : Chargé d'études risques majeurs
- y.lefint@cpie-avesnois.org

Auteur de la fiche

LEFINT Yannick

Partenaires et moyens

Technique(s) :

Partenaires techniques : Services de l’Etat (DREAL-DDTM-Préfecture) et Associations (S3PI, IFFO-RME)

Comité de pilotage et d’accompagnement : financement et décideurs régionaux (FEDER, DREAL, Rectorat, DDTM,

Conseil Régional, Conseil Général, SDIS, S3PI, Parc Naturel Régional de l'Avesnois, CCI, EPCI, entreprises locales…etc.) et membres du CPIE

Groupe de travail pour outils pédagogiques : acteurs de l'éducation sur le territoire

Humain(s) :

- 1 chargé d'études
- apport ponctuel d'une chargée de communication et d'un animateur

Financier(s) :

Montant total 73 908€ :

- FEDER (80%)
- Fonds propres CPIE (20%)

Le Conseil Général ne finance pas les actions dans ce domaine, le Conseil Régional non plus. Les communes sont en grande partie rurales et ne disposent pas des fonds nécessaires pour financer ce type d'action

En bref

objectif(s) :

- Développer une culture partagée du risque sur l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
- Préserver la population et l'activité économique des risques naturels et technologiques
- Accompagner les acteurs du territoire pour la réduction de leur vulnérabilité aux risques majeurs
- Sensibiliser les publics aux risques

Echéancier(s) :

- Etude de faisabilité
- Création d'outils de sensibilisation
- Accompagnement des acteurs du territoire dans la réalisation de leurs documents de planification et d'informations des populations : aide à l'élaboration des PCS, révision DICRIM…etc.
- Capitalisation et mutualisation des diverses expériences via réunion et recueil méthodologique

Description de l'action

L'action se déroule sur l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, au sud-est du département du Nord, un territoire fréquemment touché par les inondations, les tempêtes (une tornade s'est notamment abattue sur le Val-de-Sambre et la ville de Hautmont en Aout 2008 faisant 2 morts et des dégâts considérables), reclassé en zone de sismicité modérée suite au nouveau zonage sismique.

En parallèle, une étude locale, préalable au projet, a mis en évidence une importante carence en termes d'information du public, un besoin d'accompagnement des élus, voire une méconnaissance de leur part quant à leurs obligations.

L'idée est de mettre en place un certain nombre d'actions à destination des élus et collectivités territoriales afin de prendre en compte la problématique des risques de façon globale sur notre territoire. Pour cela plusieurs leviers d'action à travers l'accompagnement des acteurs du territoire pour la réduction de leur vulnérabilité à travers l'aide à la

réalisation et à l'animation des PCS, des PPMS (pas seulement pour les établissements scolaires mais aussi pour les ERP) :

› **Création d'outils de sensibilisation** pour les institutionnels : diffusion de newsletters information/actions/outils. Prestation de service et dossier pour les maires.

› **Développement d'une culture partagée** : utilisation des outils pédagogique : Formation de personnes relais en partenariat avec la ville de Maubeuge ; Organisation de réunions publiques, conférences ; Tables rondes élus/techniciens

› **Aide à la réalisation des PCS** pour les communes n'ayant pas obligation de les réaliser : Aide élaboration et révision DICRIM ; Animation des PCS ; Accompagnement ERP : diagnostic réduction vulnérabilité et réponse organisationnelle.

L'accent est mis, pour chaque phase du projet sur le partenariat et le dialogue territorial, avec la mise en place de groupes de travail, de comité de pilotages où se rencontrent des acteurs d'horizons variés afin de concourir à ce projet.

Description de la méthodologie

Démarche partenariale en comité de pilotage, groupes de travail et réunions d'échanges entre acteurs. Chaque étape du projet fait l'objet d'une consultation des partenaires. Chaque action et résultat est soumise à évaluation, correction afin de généraliser les méthodes. Un recueil méthodologique à cette fin sera édité et transmis aux élus.

› Généralisation des pratiques : mutualisation des pratiques pour élaboration des PCS, groupe d'échanges entre élus et techniciens, rédaction d'un recueil d'expériences

› Animation du dispositif de dialogue territorial pour le suivi de la réalisation des actions : animation d'un comité de pilotage et d'accompagnement (financeurs et décideurs régionaux et membres du CPIE), animation d'un groupe de travail pour la réalisation d'outils pédagogiques (acteurs de l'éducation sur le territoire) et animation d'un groupe de travail technique.

Recommandations

Difficultés rencontrées :

› Levée de financements (Conseil généraux et régionaux ne financent pas ce type d'initiatives)
› Difficultés à faire bouger les choses sur un territoire majoritairement rural et naturel
› Difficulté à identifier les partenaires potentiels

Eléments facilitateurs :

› Une volonté de la part des acteurs locaux d'œuvrer dans ce domaine
› Des partenaires disponibles et ouvert au partenariat

Mots clés

- PCS (5)
- outils pédagogiques (5)

Cibles

- Collectivités et élus

Site WEB

- Site internet du CPIE